

6 juillet 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'IUT de Montluçon, vendredi 6 juillet 1984.

...un langage simple et rapide, comme vous l'avez fait vous-mêmes. Après quoi je me rendrai à l'hôtel de ville pour une visite de politesse et d'amitié envers la population et je gagnerai Moulins.

- Je répondrai à ceux qui m'ont posé cette question : allez-vous me faire des promesses ? Non. Je ne vois pas pourquoi on fait des promesses. Jamais. Ou bien on est sûr que les choses vont se faire, et on le dit £ ou on n'est pas sûr et on se tait.

- L'annonce d'un pôle de conversion, cela peut se discuter. Je l'ai discuté moi-même. C'est vrai qu'il faudrait décider que la France toute entière est un pôle de conversion. Oui, mais là où arrive le danger, il faut y parer. On ne peut pas substituer une idée abstraite. Il faut aller là où la nécessité l'exige. Est-ce oublier le reste ? Non. C'est étaler dans le temps les mesures nécessaires. Sur 14 points de France, on aperçoit l'éventuelle injustice, le 15ème, le 16ème, le 17ème pourraient être choisis, mais, comme lors d'un incendie, il appartient aux responsables de choisir l'endroit par lequel on attaquera le feu si l'on ne peut pas déployer l'ensemble des forces sur le champ entier de l'incendie. C'est une question de bonne pratique. Je crois donc utile qu'un pôle de conversion ait été décidé pour Montluçon. Et lorsque cela a été décidé, je me souviens, pour beaucoup de raisons, d'avoir estimé nécessaire cette adjonction.

- Il semble, par la plupart des interventions, que vous ayez fait bloc autour des projets pouvant découler de cette définition.\

Deuxièmement, la ville de Montluçon est la plus gravement blessée par la crise qui s'étend sur toute la région et au-delà de la région. Il faut aller à son secours. Mais ne vous méprenez pas sur le rôle de l'Etat. L'Etat n'est pas un industriel et les sociétés nationales ne sont pas au service de l'Etat. Les sociétés nationales sont au service du développement du secteur dans laquelle elles se trouvent. Certes, elles ont des obligations particulières. Elles doivent s'insérer dans un -plan général d'action, orienter leur action comme il convient, dans l'intérêt général et selon les directives de la puissance publique. Mais, à partir de là, les entreprises nationales doivent gérer, investir, c'est-à-dire prévoir, organiser selon l'idée qu'elles se font. Si l'on devait transformer les sociétés nationales, les entreprises nationales, en fonction publique, vous assisteriez à une déformation grave, c'est-à-dire à la substitution par une bureaucratie de tout ce que représentent les forces vives de la nation, et en particulier de l'entreprise, à commencer précisément par les travailleurs. L'employeur, certes, mais aussi les travailleurs. Car l'entreprise, ce n'est pas le patron. L'entreprise, c'est le patron privé ou public et c'est aussi, jusqu'au plus modeste, l'ensemble des travailleurs qui participent à la réussite de l'entreprise - lorsqu'il y a des difficultés. Et notre problème c'est de parvenir à faire que chacune des sociétés, chacune des entreprises publiques, puisse, tout en se référant aux cinq conditions de gestion qui relèvent de la puissance publique, y ajouter la capacité d'initiative, d'invention mais aussi de responsabilité. La responsabilité comporte sa sanction, et toute entreprise à travers le monde doit la préserver de la façon la plus précieuse, sans quoi, inévitablement, elle échouera. Les entreprises publiques ne sont pas faites pour remplir des obligations qui ne sont pas les leurs. Elles ne peuvent pas inventer des solutions qui ne sont pas de leur ressort.\

C'est la restructuration industrielle voulue par le gouvernement qui permet de mieux gérer le pays. Il suffit d'aller dans certains secteurs, par exemple, dans le pays de M. le ministre de l'intérieur `Gaston Defferre`, à Fos, pour apercevoir que l'une des sociétés sidérurgiques doit disparaître, mais que celle qui a été très heureusement fondée par les spécialistes de la

sidérurgie, dans le secteur qui leur convenait, survit. La première disparaît avec quelques 1200 ou 1300 travailleurs. La deuxième se maintient avec plus de 6000. Et ainsi de suite...

-Si l'on a sauvé, dans les dernières restructurations, toute une série d'entreprises, c'est parce qu'elles étaient là où elles devaient être. De même pour le plan textile, en 1981. Une entreprise publique a le devoir de s'insérer dans une programmation générale. L'Etat a le devoir de laisser à cette entreprise le soin de conduire elle-même ses affaires, dans le -cadre de ce programme.

- On ne peut donc pas toujours pas tout attendre. L'entreprise publique, ce n'est pas une façon d'empêcher le chômage ou de récupérer les chômeurs. Simplement, on peut attendre de l'entreprise publique un meilleur service sur ce -plan, d'abord parce qu'une démocratisation plus audacieuse est -entreprise, ce qui est juste. Il faudra la poursuivre et l'accroître à l'intérieur des entreprises nationales, pour que chacun ait davantage son mot à dire dans la conduite de ces affaires. Ensuite, en raison de ce plan, de cette programmation, l'entreprise publique se trouve située au bon endroit et non plus simplement au hasard des initiatives individuelles.

- Je peux donc, permettre à chacune d'entre elles, dans le secteur où elle se trouve, de rendre d'immenses services et d'obéir aux besoins tout en échappant, naturellement, au dessin parfois égoïste de simple capitalisme privé. Voilà ma conception, en tous cas. Mais développer l'idée que l'entreprise nationale peut échapper à la crise et peut artificiellement créer des postes de travail alors qu'elle doit assurer son propre équilibre, non. Ce serait aboutir à la mise en cause, donc à l'échec, de l'ensemble d'un secteur que j'ai moi-même considérablement élargi, ce que je suis d'ailleurs très heureux d'avoir fait, en dépit des reproches qui me sont adressés.\

Pour ce qui touche à Montluçon, j'ai noté quatre points principaux et quelques divers.

- L'industrie : c'est donc l'essentiel du chômage, même s'il ne vient pas seulement de l'industrie, à moins que l'on ne considère l'ensemble de l'industrie et de l'artisanat touchant au bâtiment comme compris dans cette définition. C'est une situation donnée. Vous avez eu l'honnêteté d'esprit de dire, tous, que cela fait, comme le disait le premier intervenant, M. Chobard, vingt ans que c'est comme cela, les choses allant naturellement en s'aggravant. Il faut maintenant arrêter le train lancé à pleine vitesse, le train de la destruction du tissu industriel.

- Le chômage, c'est ce grand mal et ce grand malheur auquel on répondra par une modernisation intelligente et une adaptation, c'est-à-dire par la formation, des travailleurs à ces nouvelles technologies. Mais aussi, on y répondra par la modernisation des industries en question, car beaucoup de ces travailleurs sont disponibles. Ils l'ont l'intelligence, la capacité intellectuelle et manuelle, et il n'y a pas de raison de douter d'eux. A propos d'entreprises aujourd'hui en difficulté, qui n'ont pas su innover, chercher, (dans une autre ville, on parlait de l'industrie du parapluie, c'était à Aurillac). Quand j'apprends que depuis soixante ans, il n'y a eu aucune recherche pour tenter de concurrencer par des méthodes nouvelles de fabrication les productions qui viennent d'Extrême-Orient, je pense qu'il y a une lourde carence de la part des employeurs en question. Et voilà, on nous demande soudain de rattraper ce temps perdu. On essaye bien, on y arrivera, mais cela ne peut pas se faire par des miracles, en tout cas par des promesses inconsidérées.\

Vous avez parlé de dossiers tout à fait précis, messieurs. Je pourrais vous répondre d'une façon toute aussi précise. On n'en avait pas parlé, parce que c'est réglé : c'est l'histoire de la Socopa, l'abattage des produits venant de la viande. Vous avez parlé de Rhône-Poulenc, d'Inter-Cassettes. Peut-être ne le savez-vous pas, mais j'ai eu la confirmation ce matin que cela été acquis. Avec bien des difficultés, lorsque le groupe AGRA s'est retiré .. C'est un groupe américain, il fait ce qu'il veut. Bien entendu, on lui pose des conditions. Mais c'est normal de poser des conditions de financement, l'assurance sur l'emploi. Il refuse ces conditions et s'en va. Qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse ? Ce n'est pas pour cela qu'on ne doit pas poser des conditions aux groupes de capitaux qui désireraient venir. Il faut être sérieux.

- Mais Rhône-Poulenc, à mon égard, en a pris l'engagement. Donc, on doit penser que c'est réalisable - ce n'est pas une promesse, c'est plutôt l'écoute de ce qui m'a été dit - ce n'est pas moi Rhône-Poulenc, toujours la distinction que j'ai faite tout à l'heure, ce n'est pas l'Etat, Rhône-Poulenc. Mais bien entendu, je connais le Président Directeur Général de Rhône-Poulenc

...sérieux. Mais, bien entendu, je connais le Président Directeur Général de Rhône-Poulenc, nommé par nous, avec un conseil d'administration qui est en place, et je n'ai pas de raison de douter de sa volonté de réaliser cela. Comme le dit fort bien M. le Maire de Montluçon, voilà un développement assuré sur la base des cent premiers emplois prévus.

- Voici des données insuffisantes pour répondre aux besoins, si l'on pense aux 6000, plus 800, on devrait dire 7000, en arrondissant. Là, nous sommes en train de parler de 300 emplois. On mesure la différence. Mais enfin, on remonte la pente, on recommence, on réagit et j'ai bien senti dans les prises de position de messieurs les représentants des syndicats, monsieur le président de la Chambre de commerce et d'industrie, que vous avez, selon l'expression de M. le Maire de Montluçon, une réserve d'énergie. Vous êtes des gens qui souffrez pour la population et les travailleurs que vous représentez, mais vous n'avez pas laissé tomber. Je le sens bien, même dans votre revendication à mon égard, que je ne prends pas à mauvaise part car cela a été dit comme il convenait de le dire et avec franchise et détermination. Je sens bien - je parle de la région, je ne parle pas de moi - que l'on peut compter sur vous dès lors que l'Etat remplira son devoir, qui n'est pas toujours celui qui a été décrit par vous tous, mais qui n'en existe pas moins : l'Etat a ses devoirs. Il ne peut pas s'absenter du péril qui pèse sur le devenir de cette région.

- Ce que l'on a fait pour la Lorraine, ce qui est en train de se faire, il n'y a pas de raison de le réserver à la Lorraine. Les pôles de conversion c'est aussi Montluçon et pour beaucoup de raisons j'ai personnellement de nombreux motifs de m'intéresser au développement de cette région. Je serais vraiment très affecté de voir que, sous ma direction, Montluçon n'aurait pas été en mesure de se relever de ses ruines récentes ou anciennes.\

Je voudrais dire à M. le Maire, M. Roucheron, qu'il a satisfaction pour son Centre polyvalent puisque l'Etat, par le FIAT, participera à 25 %, ce qui représente une somme d'environ 2500000 francs. Je crois que la région, mais là, je ne fais pas de promesses en mon nom, et cela va être encore plus difficile d'en faire au nom des autres, mais enfin vous avez ici le président de la région, est prête à agir de son côté, pour renforcer l'action de l'Etat. C'est son affaire, ce n'est pas la mienne. En tout cas le Centre polyvalent de Commentry, peut considérer qu'il est en train. C'est une ville importante dans l'équilibre démographique producteur et productif de l'Allier et c'est une ville qui, historiquement, mérite aussi que l'on s'occupe d'elle.

- Les grands travaux : j'en ai parlé ce matin, mais vous n'étiez pas tous là-bas, à Clermont-Ferrand. La route nationale 145, la desserte nord et sud de Montluçon, l'autoroute que j'attendais naguère, le long de la Loire et qui est venue jusqu'ici, que je n'attends plus au bord de la Loire, que je voudrais voir déboucher à Montluçon. Je vais donc tenter de m'y appliquer. Mais, déjà, les dessertes nord et sud sont assurées, de même le contournement de la ville. Je pense que vous le saviez déjà, mais je vous le confirme. Tandis que, naturellement, je vous ai parlé de l'autoroute, Paris - Clermont-Ferrand, qui verra tous les travaux nécessaires achevés dans des délais relativement brefs.

- Il y a aussi le problème de la SNCF. Je crois aussi que vous avez des problèmes - mais j'en parlerai tout à l'heure à l'hôtel de ville - qui sont d'un autre ordre, qui touchent à l'habitat. J'en parlerai lorsque nous serons dans un autre lieu, puisque ce problème n'a pas été traité ici.\

L'industrie, les grands travaux, l'Institut universitaire de technologie. Ce qui a été dit par monsieur Boutin est suffisamment éclairant. Je n'y ajouterai pas grand chose. Sinon pour confirmer, par ma voix, c'est-à-dire tout à fait officiellement, ce qui a été dit ce matin et rappelé par M. le directeur de l'IUT de Montluçon, à savoir que le quatrième département spécialisé, celui du génie thermique, va désormais s'ajouter au génie mécanique, au génie électrique, et au département des services. C'est ce que vous avez dit vous-mêmes. C'est un atout pour Montluçon, en liaison, j'ai pu le constater, très étroite avec les universités de Clermont-Ferrand qui marquent une très grande solidarité à son égard.

- Pour la formation, l'idée que vous me suggérez ou que vous reprenez, monsieur Boutin, c'est celle de retirer les élèves formés, en particulier ceux des grandes écoles, du service militaire pour se consacrer à la formation. C'est une action que j'ai déjà engagée, comme vous le savez, depuis un an, un an et demi, et l'on a vu des centaines - 600, 700 jeunes gens - former 10000 autres chômeurs. Je vais élargir ce système, rendre en plus un service au pays en permettant que des

jeunes se consacrent à cette tâche plutôt que d'apprendre le maniement des armes, ce qui n'est pas négligeable non plus. Mais, parons au plus pressé.

- Pour les problèmes divers qui ont été traités, je ne les connais pas particulièrement. Vous m'avez parlé de Rousseau.. J'ai d'ailleurs une petite note, ici. Il faudrait que je voie moi-même les projets qui ont été conçus, à partir, je crois, d'une initiative de la CGT. Il faudrait que je m'en informe précisément, pour voir ce qu'il est possible de faire. Ce qui est certain, c'est que j'ai demandé au Premier ministre de faire quelques remarques à l'IDI sur sa façon de se comporter. Lorsque l'on veut travailler, on travaille avec les travailleurs et on les consulte, on les informe. Le souci du bien commun passe par la consultation de tous. Je dois dire que les propos tenus par M. le président de la Chambre de commerce et d'industrie, m'ont touché dans la mesure où ils exprimaient ce besoin fondamental de la nation.\

Pour Potin, c'est une difficulté qui doit être temporaire. Mais, naturellement, la tentation existe de concentrer sur Moulins - avec je crois ses 600 travailleurs - ce qui existe déjà à Montluçon, parce que la phase est difficile. Dans la mesure où le bâtiment a connu un fléchissement, naturellement, les machines qui servent pour le matériau le connaissent aussi. Ce serait très dommage, mais, il s'agit là d'affaires privées. Moi, je ne peux pas promettre aux affaires privées de voir l'Etat voler à leur secours en toutes circonstances. C'est un peu le problème de Creusot-Loire. 6 milliards, et puis on en demande 3 autres, et on refuse tout contrôle de l'Etat pour l'argent qu'il met. Tout de même, c'est une histoire de fou. On observe des choses, dans ce domaine, je l'ai dit récemment lors d'une conférence de presse, pour la sidérurgie : 110 milliards en dix-huit ans, pour rien ! Cela allait vers des intérêts privés. Il y a quelque chose qui ne va pas. Je ne suis pas en train de bâtir ici une idéologie. Tous les réflexes de simple bon sens sont heurtés par des contradictions de ce genre. Je n'ai pas l'intention de recommencer. On me dira : et les travailleurs de ces entreprises ? Mais si ces entreprises sont mal gérées, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ! Et d'un autre côté, on ne peut pas demander que l'Etat se contente de couvrir des pertes. Il faut aussi qu'il ait des bénéfices, parce que l'Etat, c'est vous tous, les contribuables.

- Voilà ce que je peux vous dire, mesdames et messieurs, à quoi j'ajouterai, pour conclure, que j'ai assisté à beaucoup de réunions, vous devez l'imaginer, et que celle-ci s'inscrit parmi les plus sérieuses. Vous avez, chacun d'entre vous, selon votre tempérament, et vos convictions, dit ce que vous aviez à dire, sans "mâcher vos mots". Mais, vous l'avez fait en gens responsables et en plus, je l'ai bien vu, ayant une très grande connaissance de ce dont vous parlez. J'essaierai d'en tirer profit. Moi, j'en sais moins que vous sur les problèmes qui sont les vôtres. Il est donc très important pour moi de vous entendre. C'est ce que j'ai fait. Je vous en remercie et ce que je peux vous dire, c'est que je ne mettrai pas longtemps pour informer les responsables des suites données à cette conversation, au-delà même des sujets que j'ai abordés pour vous répondre.\